

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Juillet 1886

Le Prince a reçu des réponses aux lettres adressées par Son Altesse Sérénissime à la Reine Régente d'Espagne pour notifier à Sa Majesté le rappel de S. Exc. le Baron de Solernou, Ministre Résident du Prince, et la nomination de S. Exc. M. José Carrera en la même qualité.

NOUVELLES LOCALES

Mercredi 21 juillet, à l'occasion du huitième anniversaire de sa consécration épiscopale, Monseigneur l'Evêque a célébré la sainte messe à la Cathédrale, à 8 heures du matin.

S. Exc. le Gouverneur Général, plusieurs fonctionnaires, les élèves du pensionnat des Dames de Saint-Maur, du collège Saint-Charles, et des écoles communales y assistaient.

Les chœurs de la maîtrise ont, à l'élévation, interprété sans accompagnement un *O Salutaris* de Bordèse, et le *Tantum Ergo*, composition de M. Bellini, maître de chapelle. Le *Te Deum* a clos cette touchante cérémonie.

La distribution solennelle des prix au collège Saint-Charles a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, samedi dernier 24 juillet à 5 heures précises, sous la présidence de M^{re} l'Evêque.

La cour de l'établissement, transformée en salle de verdure, était décorée avec goût. Sur une estrade destinée aux autorités figurait le buste de Son Altesse Sérénissime. On y remarquait, aux côtés de Sa Grandeur, S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Colonel de Sainte-Croix, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. l'Avocat Général, M. le Ch^{er} de Loth, adjoint au maire, M. de Clausade, commissaire du Gouvernement, et plusieurs autres hauts fonctionnaires. Les parents et invités étaient nombreux.

M^{re} l'Evêque a ouvert la séance par une allocution toute paternelle et a constaté, d'une voix émue, les succès croissants du Collège. Le discours de notre Premier Pasteur a été suivi de l'appel des lauréats fait par M. le Supérieur. Des morceaux de chant exécutés par les élèves et des morceaux d'orchestre alternaient avec l'appel de chaque division. Après quelques mots de remerciements adressés par M^{re} l'Evêque, l'orchestre a couronné la cérémonie par la *Marche nationale*.

Nous ne pouvons publier le palmarès en entier, mais nos lecteurs trouveront plus loin la liste des élèves le plus souvent nommés.

M. Georges Pouchet, qui suit avec une haute compétence les études scientifiques de S. A. S. le Prince Héritaire consacré, dans le *Siècle*, un remarquable article à l'expédition nouvelle de l'*Hirondelle* au large des côtes de France :

L'influence du vent sur les courants mérite, aujourd'hui plus que jamais, de fixer l'attention. C'est une cause déterminante des plus efficaces et qui se fait probablement sentir, même où on la soupçonnait le moins. Le grand courant communément désigné sous le nom de Gulf-Stream, qui apporte, dit-on, les eaux chaudes des Tropiques sur la côte de Norwège, n'est probablement — s'il existe — que le résultat d'une poussée des vents du nord de l'Atlantique qui soufflent exactement et d'une manière presque constante dans la direction attribuée à ce courant. Peut-être même en sont-ils les seuls agents. Du reste, on sait que d'importantes expériences ont été déjà faites et seront bientôt renouvelées sous le patronage de la ville de Paris, qui ne se désintéresse d'aucune grande question scientifique pour déterminer exactement la direction de ce courant si célèbre, si connu des navigateurs, des géographes et de tout le monde, sous le nom de Gulf-Stream.

En attendant le résultat de la grande expérience patronnée par la ville de Paris, qu'on prépare en ce moment et qui ne sera faite qu'au printemps prochain, le Prince Héritaire de Monaco, dont le zèle pour la science est connu de tous, vient d'entreprendre sur son beau yacht l'*Hirondelle* une nouvelle campagne scientifique au large des côtes de France. L'*Hirondelle* a quitté Lorient le 13 de ce mois, emportant tout un matériel de recherches. Sur un yacht à voiles, même en sacrifiant, comme l'a fait le Prince Albert, tout ce qui est élégance et luxe, on ne peut réaliser de grandes recherches comme celles accomplies par les marines de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France, il faut des machines, il faut la vapeur, un nombreux équipage pour manœuvrer les dragues et les appareils qui doivent agir à deux ou trois kilomètres sous l'eau de l'Océan. Les gouvernements seuls peuvent entreprendre ces coûteuses campagnes. Mais on doit bien se persuader que le champ est vaste, et qu'il ne reste pas seulement à glaner sur les mers parcourues par des navires comme le *Porcupine* ou le *Travailleur* : il reste d'amples moissons à faire. Et le Prince Albert, qui a trouvé moyen de rapporter de la mer Bahtique, — un des trous d'eau les mieux

connus du monde, étudié par les Russes, par les Allemands, par les Suédois, par les Danois, — un animal nouveau qui avait échappé jusque-là aux naturalistes de toutes ces nations, saura récolter, nous en sommes convaincus, d'importants matériaux au cours de cette nouvelle campagne.

Commandant lui-même son yacht, il a pris, pour le seconder, un jeune naturaliste de talent, M. de Guerne, fort versé dans l'étude des faunes microscopiques des lacs et des mers. L'*Hirondelle* emporte différents appareils de pêche et des thermomètres qui ont servi à bord du *Talisman*, et que M. Milne Edwards s'est empressé de mettre gracieusement à la disposition du Prince Albert.

La croisière scientifique de l'*Hirondelle* doit s'étendre, si nous sommes bien informés, de la pointe de Galles à la pointe d'Espagne en tenant le large à deux ou trois cents milles des côtes de France. L'objectif est l'étude des causes qui influent sur la température, la population, les courants de la côte française. La nouvelle campagne de l'*Hirondelle* n'est donc, pas plus que les précédentes, une partie de plaisir ; il suffit, pour s'en convaincre, de voir le pont du joli navire encombré d'appareils, le salon transformé en magasin, des tubes, des bocaux, des instruments dans tous les coins ; l'*Hirondelle* nous reviendra, on peut en être assuré, avec un riche butin de matériaux et d'observations scientifiques.

Le Prince Albert emporte 500 bouteilles destinées à nous renseigner sur le régime des courants du voisinage de la côte de France. Ces bouteilles seront jetées à la mer par lots de 10 ou 20 en différents points relevés avec le plus grand soin. Toutes renferment un tube scellé à la lampe, dans lequel est contenu un avis rédigé en plusieurs langues et demandant à celui qui trouverait une de ces bouteilles de la faire parvenir au gouvernement français. Le bouchon est protégé contre l'action de l'eau de mer par un chaperon en caoutchouc. Ces 500 bouteilles devront être lancées à deux ou trois cents milles, c'est-à-dire à une distance relativement petite des côtes ; il est probable que plus d'une atterrira sur le rivage français. Comme chaque document porte un numéro correspondant à un livre à souche, sur lequel sera inscrit avec le plus grand soin le lieu où la bouteille a été lancée, on saura exactement la route qu'elle a parcourue et le temps qu'elle a mis à la parcourir. Comme de plus les parages où doivent flotter ces bouteilles sont en tous temps très fréquentés, on saura par les journaux de bord des navires le vent qui a soufflé ; il sera très aisé de faire la part qui doit lui revenir

dans la direction des courants qui auront porté ces bouteilles, et dans cet apport d'eau chaude qui vient, dit-on, donner aux rivages de notre Bretagne la température particulièrement douce dont ils jouissent.

Nous extrayons du palmarès les noms des élèves du collège Saint-Charles le plus souvent nommés, samedi, en suivant l'ordre numérique.

Prix spécial d'honneur, décerné par Sa Grandeur M^r l'Evêque, mérité par l'élève Louis Bellando.

Cours de sciences. — Prix spécial (hors concours) décerné à l'élève Emile Delpiano.

MM. Denis Eydoux,	17	nominations
Adolphe Fuhrmeister,	14	id.
Anatole Mars,	13	id.
Alfred Quilichini,	13	id.
André de Clausade,	12	id.
Félicien Paul,	12	id.
Marcel Paul,	11	id.
Maurice Perrot,	10	id.
Albert Colombara,	10	id.
Antoine Dalbera,	10	id.
Louis Bellando,	9	id.
Otto Godeck,	9	id.
Joseph Gardani,	9	id.
Julien Liautaud,	8	id.
Félix Bœuf,	7	id.
Edouard Jungmann,	7	id.
Louis Soudrille,	7	id.

Dimanche ont été distribués les prix décernés aux élèves du pensionnat des Dames de Saint-Maur. Cette cérémonie, quoique présidée par Monseigneur l'Evêque, a été tout intime, ainsi que nous l'avions annoncé.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations :

Le prix d'honneur, donné par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a été mérité par Mlles Louise Lefranc et Anna Garrus.

La couronne d'excellence a été méritée par Mlles Louise Lefranc et Anna Garrus.

Le prix spécial donné aux élèves qui ont obtenu le brevet de capacité a été mérité par Mlles Louise Lefranc et Anna Garrus.

THOISIÈME CLASSE, dite classe bleue

Mlles Jeanne Ardouin,	10	nominations
Elisa Médecin,	6	id.
Marie Scheffter,	6	id.

QUATRIÈME CLASSE, dite classe verte

Mlles Louise Ajani,	8	nominations
Juliette Colombara,	8	id.

CINQUIÈME CLASSE, dite classe violette

Première division

Mlles Magdeleine Montels,	7	nominations
Faustine Cavallero,	5	id.

CINQUIÈME CLASSE

Deuxième division

Mlles Camille Bernollin,	7	nominations
Augustine Canis,	7	id.
Mathilde Bellando,	5	id.
Angèle Pignat,	5	id.
Emilie Müller,	5	id.
Emma Bellando,	5	id.
Cécile Soudrille,	5	id.
Emma Crovetto,	5	id.
Jeanne Colombara,	4	id.

SIXIÈME CLASSE, dite classe ponceau

Première division

Mlles Rosalie Cassini,	5	nominations.
Ernestine Pignat,	3	id.
Ida Pétolon,	3	id.

Deuxième division

Mlles Camille de Forest,	7	nominations.
Marie-Louise Copello,	5	id.

SEPTIÈME CLASSE, dite classe rose ou classe des anges

Mlles Paulette Gallerand,	3	nominations.
Jeanne Gottlieb,	3	id.
Henriette Gottlieb,	3	id.
Paula Colignon,	3	id.
Lucienne Garrus,	3	id.

Externat

PREMIÈRE CLASSE

Mlles Annette Rigotti,	8	nominations.
Madeleine Imperty,	7	id.
Louise Béranger,	7	id.
Louise Joffredi,	7	id.
Marie Imperty,	7	id.
Marie Galfard,	6	id.
Lucie Crovetto,	6	id.
Cécile Olivier,	5	id.
Joséphine Pellegrin,	5	id.

Mlles Angéline Croesi,	4	nominations.
Maria Brousse,	4	id.
Marguerite Fillhard,	4	id.
Marie Laurenti,	4	id.

DEUXIÈME CLASSE

Mlles Anastasie Couarraze,	6	nominations.
Elisa Canis,	6	id.
Louise Gameter,	5	id.
Clémentine Lajoux,	5	id.
Elisa Dalbera,	4	id.
Charlotte Blanchy,	4	id.
Berthe Tavernier,	4	id.
Rosa Gastaud,	4	id.
Marie Ceresa,	4	id.

TROISIÈME CLASSE

Mlles Mina Vermeulen,	5	nominations.
Eugénie Sinet,	4	id.
Françoise Imbs,	4	id.
Blanche Sinet,	4	id.
Marié Gameter,	3	id.
Clémence Castel,	3	id.

Les distributions de prix se continueront dans la Principauté, savoir :

Collège de la Visitation, le 2 août, à 4 heures.

Ecoles communales des garçons, dans la cour de l'école des Frères, le 3 août, à 5 heures de l'après-midi.

Ecoles communales des filles, le 4 août, au même lieu et à la même heure.

Le 20 juillet, un cutter italien, *Nuovo Esule*, capitaine Genni, venant de Carrara avec un chargement de marbres pour la Principauté, est entré dans notre port où il a subi une quarantaine d'observation de vingt-quatre heures. Il a été admis en libre pratique le lendemain, après la visite médicale ordonnée par les règlements sanitaires.

Ce cutter jauge 44 tonneaux et a un équipage de cinq hommes.

Les bals dits de la Saint-Roman obtiennent tous les dimanches, sur la place Sainte-Barbe, le plus grand succès.

Le Comité organise pour les 8 et 9 août des jeux variés qui, nous n'en doutons pas, attireront de nombreux amateurs. Nous insérerons le programme de ces fêtes dès qu'il nous aura été communiqué.

On nous signale un acte de probité que nous nous plaignons à enregistrer.

Dimanche matin, le sieur Royer (Raymond), cocher de la voiture de place n° 40, ayant conduit à l'église Sainte-Dévote une dame qui se rendait à la messe, a trouvé dans sa voiture, une heure après environ, un bracelet en or qu'il s'est empressé de reporter à sa propriétaire, M^{me} L^{***}.

L'honnête cocher ne voulut pas accepter de récompense.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Turin. — On écrit de Turin au *Gaulois* que M^{me} la princesse douairière de Lucinge, tante du général baron de Charette, vient de s'éteindre, le jour même où elle entra dans sa soixante-dix-neuvième année, après quelques heures seulement de maladie.

Charlotte-Marie-Augustine, comtesse d'Yssoudun, avait épousé en 1823 le prince de Lucinge, alors officier supérieur aux gardes du corps et aide de camp de M^r le duc de Bordeaux.

Après avoir suivi longtemps les princes dans leur exil, depuis 1830, en Angleterre, en Autriche et en Italie, le prince et la princesse de Lucinge s'étaient fixés en Piémont, où les traditions de leur race, leur nom, qui rappelle à la Savoie d'anciens et glorieux souvenirs, leur assuraient, à la cour de Turin et dans la société du pays, l'accueil le plus flatteur.

Le prince est mort il y a vingt ans.

La princesse, depuis lors, venait rarement passer quelques mois en France, en Bretagne, chez sa sœur la baronne douairière de Charette, ou chez ses fils, mariés, l'aîné à la fille du comte Robert de Sesmaisons, le second à la fille du comte de Mailly, le troisième à la fille du marquis de Chavaudon.

D'ordinaire elle résidait dans son domaine de la Vigne-Faucigny, près de Turin, entourée de son plus jeune fils, le prince René de Faucigny, de sa fille, veuve du marquis Pallavicini ; de son petit-fils, de ses deux petites-filles, la marquise de Brichantéau et la marquise Pallavicini.

Sa mort sera sincèrement pleurée par toute la société piémontaise, qui appréciait hautement sa bonté, sa douceur, ses grandes et nobles qualités.

Elle sera surtout cruellement ressentie par les pauvres de la ville et des environs, par toutes les œuvres charitables. La princesse visitait et secourait les malheureux avec un infatigable dévouement. Leur reconnaissant souvenir et la sympathie universelle sont, à cette heure, la consolation d'une famille douloureusement éprouvée.

Nice. — Le *Mémorial Diplomatique* annonce que, par ordre du jour du ministre des affaires étrangères de Russie en date du 20 juin (2 juillet), M. le conseiller d'état Oscar Paton, consul à Nice, est nommé consul à Breslau, en remplacement de M. le conseiller de cour Alexandre Batourine, gentilhomme de la chambre, nommé consul de Russie à Nice.

— Le *Phare du Littoral* publie un avis préfectoral annonçant que, par décret du 15 juillet 1886, l'arrondissement de Grasse, moins le territoire des îles de Lérins, est distrait du diocèse de Fréjus et est incorporé à celui de Nice.

— Les journaux rappellent au public qu'à l'exception des monnaies de l'union latine, c'est-à-dire des monnaies belges, grecques, italiennes et suisses, aucune monnaie d'argent étrangère n'est acceptée dans les caisses publiques de France.

Ceux qui recevraient d'autres monnaies d'argent que celles mentionnées dans le tableau ci-après s'exposeraient à subir une perte correspondant à la différence qui existe entre leur valeur nominale et la valeur intrinsèque du métal qu'elles contiennent.

Monnaies d'argent étrangères acceptées par les Caisses publiques et la Banque de France :

1° Pièces de 5 francs belges, grecques, italiennes et suisses.

2° Pièces de 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50 et 0 fr. 20 :

Belges, au millésime de 1866 et des années suivantes.

Grecques, au millésime de 1868 et des années suivantes.

Italiennes, au millésime de 1863 et des années suivantes.

Suisses, au millésime de 1866 et des années suivantes.

Ventimiglia. — Un décret du 19 juillet interdit, jusqu'à nouvel ordre, l'importation en France, par la frontière d'Italie, des hardes, linges sales et objets de literie.

Isola. — On lit dans le *Petit Niçois* :

« Un éboulement considérable s'est produit à 4 kilomètres en aval d'Isola, près le pont Saint-Honoré.

La montagne s'est affaissée et a emporté la route sur une distance de cent mètres.

Les communications sont interrompues ; on a dû établir une passerelle sur la Tinée, et emprunter un parcours de cinq cents mètres environ au territoire italien pour le passages des dépêches.

De nouveaux éboulements sont imminents. La montagne est crevassée sur une étendue de trois cents mètres, et on entend des craquements sourds qui indiquent un travail intérieur.

Depuis quinze jours, de gros blocs de terre se détachent, et les bruits sourds que l'on perçoit annoncent de nouveaux éboulements. Jusqu'à présent on n'a eu aucun accident à déplorer.

M. Roquerolles, ingénieur en chef, et M. Mangiapan, conducteur des ponts et chaussées, sont sur les lieux. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris est entré en plein dans sa morte-saison. Les voitures de maître disparaissent des Champs-Élysées et du bois de Boulogne. Les samedis du Cirque sont vides de cravates blanches, et l'Opéra n'opère plus que pour les touristes en veston. On va aux eaux, à la campagne. La grande ville ne garde plus que les malheureux condamnés à temps ou à perpétuité aux galères des affaires. Et encore beaucoup parmi ces derniers vivent-ils en garçons à Paris, tandis que leur femme et leur famille n'ont pu résister à la séduction du déplacement annuel et aux promesses de la thérapeutique bienfaisante des *watering-places*. A la vérité, notre Parisien, à titre de dédommagement, s'évade, le samedi, grâce à la facilité que lui offrent les services des chemins de fer et leurs tarifs accommodants pour gagner à toute vitesse, jusqu'au lundi

suivant, Dieppe, Trouville, le Tréport, Villers et *tutti quanti*.

Donc, Paris part, Paris est parti et, cette semaine, les concurrents aux prix de Rome et à ceux du Conservatoire pourront en faire autant. Le concours pour la peinture a donné les plus médiocres résultats. Sur les dix toiles exposées aux regards du public, deux seulement inscrites sous les n° 1 et 4 pouvaient à peine trouver grâce. Et cependant le sujet choisi était capable d'inspirer une belle œuvre : *Claude proclamé empereur devant le cadavre de Caligula, par les prétoriens révoltés*. Il y avait là comme composition, comme variété d'expression des physiognomies, comme couleur, tous les éléments d'un tableau intéressant. Tous les concurrents ont passé à côté du sujet. C'est Guignol qui a l'air d'avoir inspiré leur pinceau pour la plus grande satisfaction de la foire. Cela n'a pas découragé toutefois le jury de l'école des beaux arts, qui a décerné le premier prix à M. Lebayle (n° 4), le second à M. Lavaley (n° 1), et le troisième à M. Sinibaldi.

Un deuil bien cruel vient de frapper un des membres les plus sympathiques du corps diplomatique, le général Nazare-Aga, ministre de Perse. Sa fille a succombé, en quelques jours, à une affection cérébrale à l'âge de quatorze ans. Les obsèques ont eu lieu à l'église de Saint-Pierre de Chaillot — le général Nazare-Aga et sa famille appartenant au culte catholique, — au milieu d'un immense concours d'assistants. Le président de la République et les ministres s'étaient fait représenter à cette douloureuse cérémonie, et toute la haute société parisienne s'est inscrite à l'hôtel de la légation.

La mort de la princesse douairière de Faucigny-Lucinge ne saurait être également passée sous silence. La princesse a succombé le jour même où elle atteignait ses quatre-vingts ans, à sa villa de Faucigny. Elle était l'aînée des deux filles nées au duc de Berry, de son mariage morganatique en Angleterre, pendant l'émigration, avec miss Brown. Chateaubriand, dans son récit si saisissant de la mort du duc, a noté l'appel, à son chevet, de ses deux jeunes filles et l'adieu touchant qu'en les embrassant leur adressa, en anglais, le mourant. Recommandées par le prince à la bonté du roi et de la duchesse de Berry, cette double protection ne leur fit pas défaut. Créée comtesse d'Yssoudun, du nom de la vieille ville du Berry, l'aînée, Charlotte-Marie-Augustine, fut mariée, en 1823, au prince Ferdinand de Faucigny-Lucinge, officier de la garde royale et aide de camp du duc de Bordeaux; la seconde épousa le baron de Charette et devint la mère de l'illustre général actuel.

La princesse douairière de Faucigny, qui avait eu la douleur de perdre son mari, il y a vingt ans, laisse cinq enfants : une fille, la marquise Pallavicini-Mossi dans les bras de laquelle elle s'est éteinte, et quatre fils : le prince Charles de Faucigny, député de la Savoie, qui a cinq fils de son union avec M^{me} de Semailons; le prince Louis, marié à M^{me} de Mailly; le prince Henri, qui a épousé M^{me} de Chavaudon, et le prince René, non marié encore, et qui était auprès de sa mère vénérée lorsqu'elle a rendu le dernier soupir.

Les amateurs de distinctions honorifiques sont dans la joie. Tandis que le conseil supérieur de la Légion d'honneur réglait les statuts de l'ordre du *Dragon de l'Annam* et fixait les conditions dans lesquelles cette récompense pourra être décernée, le ministre du commerce créait l'ordre du Mérite industriel en pendant à celui du Mérite agricole. Les noms des titulaires de la médaille du Mérite industriel — or, argent et bronze — seront publiés dans l'*Officiel*, mais il ne sera pas permis de porter seul le ruban — les couleurs nationales en transversale. — Dans la pensée ministérielle, la création du Mérite industriel a surtout pour but de consacrer, sous forme d'institution régulière, la distribution des médailles d'honneur qui était faite jusqu'à présent dans des proportions d'une insignifiance arbitraire à des ouvriers pouvant, outre leurs titres personnels, justifier de trente années de travail dans le même établissement. Désormais ces distinctions seront décernées avec moins de parcimonie et plus de régularité.

A propos de parcimonie dans les décorations, la Société des gens de lettres se plaint que les écrivains soient oubliés trop volontiers dans la liste des légion-

naires de la croix d'honneur, créés à l'occasion du premier de l'an et de la Fête nationale. Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts riposte que les écrivains de talent négligent de faire valoir leurs titres à la croix, comme c'est la règle, il ne peut la leur attacher de force à la boutonnière, et que pour décorer tous les postulants sans droit qui assiègent le ministère, les métiers de Lyon n'arriveraient jamais à tisser assez de ruban. En cette occurrence, il prend le parti du sage et s'abstient.

La moralité de l'incident c'est que les croix et les distinctions honorifiques s'accordent surtout avec le régime monarchique. Là, le souverain distingue le mérite et l'honore sans que celui qui est l'objet de la marque d'attention du prince ait l'humiliation de la solliciter au préalable. Dans une démocratie, il n'y a guère que dans l'ordre militaire que les décorations peuvent exister. Dans l'ordre civil, elles touchent au non-sens, et c'est ainsi que l'ont compris la République des Etats-Unis et la Confédération helvétique. Mais allez donc faire entendre cela à nos braves Français — le peuple le plus épris de panaches et de rubans qui soit au monde!...

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Le lait, cet aliment qui devrait surtout trouver grâce devant tout le monde, puisqu'il constitue la nourriture des enfants et des malades, est au contraire celui qui donne lieu au plus grand nombre de manipulations frauduleuses.

Le mouillage, c'est-à-dire l'addition de l'eau, se pratique d'une façon constante; l'écémage se fait sur presque tous les pots avant de les livrer à la consommation.

Mais ces deux opérations ne sont rien à côté des mélanges qu'on fait subir au lait, et des agents chimiques qu'on y ajoute pour en permettre le transport à grande distance.

On sait, en effet, que le beurre, c'est-à-dire la transformation du lait et sa préparation, s'opère en l'agitant. La trépidation du chemin de fer ou la voiture produirait un effet analogue.

Pour obvier à cet inconvénient, on tolère ou plutôt on ferme les yeux sur l'addition d'une petite quantité d'un agent conservateur, le bicarbonate de soude.

Mais le bicarbonate de soude est inefficace pour les longs voyages, et, comme tous les producteurs ont un grand intérêt à expédier leur lait à Paris, ils le mélangent avec du borax ou avec des acides benzoïque ou salicylique qui sont absolument nuisibles pour la santé publique.

On écrit de Saint-Pierre-Miquelon, le 20 juin, au *Granvillais* :

« La campagne de pêche est splendide comme quantité de morue pêchée et promet une continuation ne laissant rien à désirer; la campagne de 1886 a toute chance d'être classée dans les plus productives, si ce n'est la plus productive que l'on ait eue jusqu'à ce jour.

En ce qui concerne les prix, ils sont cotés comme suit : morue salée ou dite au vert, 6 fr. et 6 fr. 50 les 55 kil.; morue sèche, 12 fr. les 50 kil.; les rogues, 20 fr. à 25 fr. les 100 kil.; les huiles, 90 fr. la barrique.

Tous les pêcheurs sont à peu près rentrés et plusieurs du second voyage; il n'est pas rare de trouver des premières pêches de goëlette de 15 à 1,800 quintaux; la moyenne ne sera pas au dessous de 1,000 à 1,100 quintaux pour les goëlettes. Les grands navires de Fécamp sont très riches, il y en a qui passent 2,000 quintaux et 80,000 morues. »

C'est en ce moment la pleine floraison des châtaigniers. M. de Cherville, qui leur trouve une odeur rappelant « quelque peu l'odeur fade de la chair tuée », profite de l'occasion pour nous faire l'histoire de cet arbre cher aux marchands de marrons :

« Châtaigniers et châtaignes ont été en grand honneur chez les anciens. Plinius, dans les livres XV et XVII, donne sur la culture de l'arbre des détails si précis qu'ils prouvent qu'elle était usuelle dans l'Italie romaine. Il dit que les premiers châtaigniers ont été importés de la Sardaigne par les Grecs, qui appelaient leurs fruits noix sardiennes.

Transporté à Castane, petite ville de la Pouille, où il fut largement cultivé, le châtaignier aurait gardé le nom de cette localité. Il en cite neuf espèces : les Balanites, les Salaviennes, les Zeucena, et il ajoute que les meilleures châtaignes viennent de Tarente et de Naples.

Il expose très précisément les qualités spéciales du bois de châtaignier, ajoute qu'on en tire d'excellents

échelas et raconte enfin l'origine du marron. « Cotelius d'Eate, chevalier romain, en une métairie qu'il avait près de Naples, eut un rejeton de châtaignier sur un sujet qui porta des châtaignes fort grosses et de fort bon goût que l'on appela marrons. »

La châtaigne et le marron représentent donc deux variétés d'une seule et même espèce; la dernière améliorée par la greffe et par la culture. »

Le bon Plinius est peut-être moins bien inspiré quand il signale les vertus thérapeutiques de la châtaigne, qui sert grandement à arrêter les fluxions de l'estomac et du ventre, et est nutritive et bonne à ceux qui crachent le sang, etc. La médecine de Plinius ne figure que dans le *Codex* des bonnes femmes.

VARIÉTÉS

Les vins de raisins secs

Le *Messageur de Paris*, journal qui traite avec beaucoup de compétence les questions économiques et industrielles, a publié, ces jours derniers, un article intéressant sur l'industrie des vins de raisins secs.

Nous reproduisons cet article dont le sujet est tout à fait d'actualité.

Le ralentissement continu de la production des vins, depuis quelques années, a donné naissance à une industrie nouvelle qui a atteint, depuis 1880, un grand développement. Nous voulons parler de la fabrication des vins de raisins secs.

Cette fabrication a donné jusqu'à présent de très beaux bénéfices.

L'outillage et la manipulation qu'elle exige sont des plus simples. D'un autre côté, les taxes fiscales perçues sur les produits sont très peu élevées. Le plus souvent même les fabrications échappent à tout impôt. Il n'en faut pas davantage pour expliquer la faveur que cette industrie a prise et qu'elle conservera aussi longtemps que la législation fiscale lui assurera un régime exceptionnel.

Quelques chiffres vont faire juger du progrès de la fabrication actuelle : ils sont fournis par les quantités de raisins secs importés en France.

Si on remonte à l'époque à laquelle la fabrication des vins de raisins secs était à peu près inconnue et où le fruit n'était demandé que pour les préparations de cuisine ou des desserts de table, on constate que les importations réunies de tous les pays de provenance étrangère s'élevaient en moyenne par année à 7 ou 8 millions de kilogrammes. Ces chiffres ont considérablement augmenté à partir de l'invasion du phylloxera. Ils s'étaient élevés, en 1880, à 77 millions de kilogrammes. Depuis lors, ces importations ont peu varié. Elles étaient, l'année dernière, de 65 millions de kilogrammes.

D'après les rendements de l'industrie, on considère que les raisins secs importés représentent en raisins frais, comme produits de vendange, une quantité de 270 millions de kilogrammes de raisins frais. Ce qui revient à dire que nous faisons du vin avec 270 millions de kilogrammes de raisins achetés à l'étranger.

Il est facile de se rendre ainsi compte de l'importance et des résultats industriels de cette fabrication.

Les raisins secs importés nous viennent principalement de la Turquie, de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie; c'est la Turquie qui nous en envoie le plus, puis la Grèce, dont l'importation annuelle dépasse 30 millions de kilogrammes.

Depuis quelques années, les armateurs anglais, qui sont à l'affût de toutes les occasions, ont mis la main sur ce fret. Plus de 5 à 6 millions de kilogrammes des raisins à destination de France passent par les docks de la Tamise.

Le raisin sec qui arrive à Marseille de l'Asie-Mineure est en graine noire. Il y en a de quatre ou cinq espèces. Les plus recherchées pour la vinification sont les Corinthes. Les graines ont la grosseur des baies de sureau ou des groseilles. Généralement ils ne renferment pas de pépins. La production en est si abondante aux lieux d'origine que, sur un hectare de

terrain servant à d'autres cultures, on recueille de 3,500 à 4,000 kilogrammes de raisins.

La dessiccation du fruit s'opère très différemment suivant les contrées. En Grèce et en Turquie, on se borne à étaler la vendange sur la terre, sans en prendre plus de soin. C'est le soleil qui se charge de la réduction du fruit. On ramasse ensuite les grappes à la pelle, et on ne se donne pas le souci d'en séparer le sable ou les graviers qui s'y trouvent. La supériorité du raisin fait passer sur ces défauts de préparation.

En Espagne, les grappes ne sont exposées à l'air qu'après avoir été imprégnées d'une faible lessive de cendres en ébullition. Ce traitement est surtout employé à Malaga.

Enfin, dans plusieurs vignobles et notamment aux îles de l'Archipel, le raisin sèche sur la vigne, après qu'on a tordu la queue de la grappe pour empêcher l'ascension de la sève.

Ces raisins ainsi préparés sont vendus aux fabricants moyennant un prix moyen de 60 centimes le kilogramme. Malgré le développement de la consommation, le prix n'a pas varié. Il était même en 1875 légèrement supérieur.

Quant aux droits de douane, ils sont très peu élevés. En 1875, ces droits ne dépassaient pas 30 centimes par 100 kilog. Ils ont été portés à 6 fr. depuis 1882. Mais c'est là une taxe des plus modiques, en comparaison du prix de vente du produit fabriqué dont le raisin est la base.

La préparation du vin est très simple et très facile. Il n'y a pas besoin pour s'y livrer d'être un négociant exercé, et le premier particulier venu peut l'entreprendre.

Il suffit, d'après les indications fournies par M. Bousingault, dans un récent rapport adressé au département de l'agriculture, de jeter le raisin sec dans un tonneau ou un foudre avec de l'eau à la température à 20 degrés; pour 100 kilogrammes de raisins secs, on verse 400 kilogrammes d'eau. Quelquefois on y ajoute une petite quantité de sucre afin d'activer la fermentation.

Cette fermentation se manifeste assez rapidement, et elle se maintient pendant six à huit jours. Au bout de ce temps, le liquide est soutiré et le vin est fait. En général, il a une coloration très peu prononcée: si on veut lui donner l'apparence complète d'un vin de table, il suffit d'y verser, dans une proportion convenable, du vin d'Espagne très chargé de couleur.

La proportion d'alcool que renferme le produit est, en moyenne, de 7 à 10 degrés. Mais les vins ainsi obtenus ont très peu de tannin et ne sont par conséquent pas d'une longue conservation. On doit les consommer de suite.

Lorsque le vin de raisin sec est préparé avec soin dans les conditions précédentes, il peut être obtenu, on le comprend, à un prix de revient très bas.

Cent kilogrammes de raisins coûtent, y compris le droit de douanes, 66 francs, et peuvent produire 400 kilogrammes de vin. En y comprenant les prix de quelques fournitures accessoires, l'hectolitre revient à 20 fr. au plus. Il est livré au commerce de détail à un prix plus que double. On voit de suite quelle moyenne il y a pour le bénéfice de la fabrication.

Nous devons ajouter que le vin de raisins secs bien fait est une boisson très saine qui a la plupart des propriétés du vin de raisins frais, en manifeste le goût et la saveur et peut utilement le remplacer dans les usages populaires. Il est cent fois préférable à ces boissons sophistiquées que l'on vend à Paris sous le nom de vin et qui contiennent des préparations chimiques absolument malsaines.

Nous acceptons volontiers la conclusion du *Messenger de Paris*, avec cette réserve, cependant, que les vins ainsi fabriqués sont un avantage sous le rapport de l'économie, mais ne vaudront jamais, au point de vue fortifiant que l'on recherchait avant tout dans cette boisson, le jus du raisin frais.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 juillet 1886

MARSEILLE, h. Désiré, fr., c. Rapon.	briques.
MENTON, b. Vengeur, fr., c. Dalest,	sur lest.
ID. brick-goël. Linda, ital., c. Rey.	vin.
CARRARA, cutter Nuovo Esu's, ital., c. Genni,	marbre.
CANNES, b. Dominique, fr., c. Jaume,	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allégre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Le Marin, fr., c. Arnuf,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Briquet,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Eugène, fr., c. Bessy,	id.
NICE, vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

Départs du 19 au 25 juillet 1886

S ^r -MAXIME, b. Désiré, fr., c. Rapon.	sur lest.
S ^r -TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Dalest,	fûts vides.
GÈNES, b. Tetti, ital., c. Tomei,	sur lest.
CARRARE, cutter Pietrasanta, ital., c. Nardini,	marbre.
MENTON, b. Angiolina, ital., c. Benedetti,	sur lest.
CANNES, b. Dominique, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allégre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Le Marin, fr., c. Arnuf,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Briquet,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Eugène, fr., c. Bessy,	id.
NICE, vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX
PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS
REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER
S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions
— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE
Appartem^{ts} complets
Chambres séparées. Family House. — English spoken.
— Bas-Moulins, Monte Carlo.

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosseries et éponges — Articles ivoires — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrierie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DE BRIGHTON

SERVICES QUOTIDIENS PAR TRAINS RAPIDES

Juillet — Août — Septembre 1886

PARIS & LONDRES

PAR ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN

Départs de PARIS (Gare de Saint-Lazare)

Billets simples, valables pendant sept jours: 1^{re} classe, 42 fr. 50; 2^e classe, 31 fr. 25; 3^e classe, 22 fr. 50.
Billets aller et retour, valables pendant un mois; 1^{re} classe, 71 fr. 25; 2^e classe, 51 fr. 25; 3^e classe, 40 fr.
Ces prix comprennent la nouvelle taxe spéciale des ports, créée par la loi du 3 septembre 1884.

Félix GINDRE, correspondant, 1, avenue de la Gare, Condaminé.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 34, 7^{me} année (24 juillet 1886):

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de Nada. — Gazette Héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Parjure! par Meryem, dessin de H...y. — Les Buveurs; dessin de Bukovac. légendes de de Valleneuse. — Vieille légende, par de Valleneuse. — A travers les livres, par H. de M... de dessins de Memling, Callot, Rubens, Jean Steen et Lesueur. — Portrait de S. A. la duchesse de Bragança, par M^{me} de Baroncehli-Javon. — Chronique mondaine, par Monjoye. — Souvenir et regrets, dessin original de Lix. — A travers les théâtres, par Vert-Vert. — Chronique du sport, par Mambourquet, dessin de Bukovac. — Chronique financière, par Bonconseil.

LE MONITEUR DE LA MODE

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du *Moniteur de la Mode* est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste, aujourd'hui à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses:

ÉDITION SIMPLE (sans gravures coloriées)		ÉDITION N ^o I (avec gravures coloriées)	
Trois mois	4 fr.	Trois mois	8 fr.
Six mois	7 fr. 50	Six mois	15 »
Un an	14 fr.	Un an	26 »
(Étranger, le port en sus)		(Étranger, le port en sus)	

On s'abonne en envoyant, 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-postes, au nom de M. Abel Goubaud, directeur du journal.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	20	764.1	764.6	764.7	764.2	764.8	28.2	28.2	29.2	28.2				27.2	70	SE modéré	beau		
21	65.9	66.1	65.2	64.6	65.2	27.2	29.2	30.2	31.2	28.6	68	SE id.	id.						
22	63.8	63.6	62.9	62.4	61.9	26.6	29.2	28.8	28.4	25.2	73	SO id.	id.						
23	60.4	60.1	58.6	57.5	57.2	26.4	27.2	28.7	28.5	25.2	77	SO id.	id.						
24	55.3	55.8	56.3	56.2	56.2	25.4	26.2	26.2	24.4	24.3	84	SE id.	id.						
25	57.1	57.6	57.8	57.5	57.8	26.2	27.2	26.4	25.2	24.2	80	SE id.	id.						
26	57.8	57.6	57.2	55.9	55.4	25.4	26.4	27.2	24.2	23.8	79	SSE id.	id.						
DATES: 20 21 22 23 24 25 26												Températures extrêmes		Maxima: 29.2 31.2 29.2 28.8 26.2 27.2		Minima: 21.5 21.6 23.2 21.4 22.4 22.5 23.3		Pluie tombée: 0 ^{mm}	